

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20231023-02-030203  
Reçu le 25/10/2023

Séance du 23 Octobre 2023

Nombre de  
conseillers

- en exercice	14
- présents	08
- votants	09
- absents	6
- exclus	0
- vote pour :	09
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	16/10/23

Délibération n°  
CM23102023-02

OBJET

Achat de terrain de  
Mme BERNARD  
née  
LAGARRIGUE  
Parcelle A 471

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

**Absents/Excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe (pouvoir à Mr LACOUT Guy), Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan, TAURAND François,

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu l'article L1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques, qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractères mobilier ou immobilier ;

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'acquérir la parcelle A 471 au lieu-dit « Nabinal » appartenant à Mme BERNARD Martine née LAGARRIGUE afin de restaurer le lavoir de SAINT Pierre car celui-ci est sur la parcelle A 471.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'acquérir la parcelle A 471 d'une surface de 1765 m<sup>2</sup> au lieu-dit « Nabinal » pour un montant de 100 €.
- Autorise Mr le Maire à signer l'acte de sous seing privé ainsi que l'acte définitif auprès de Maître Bertrand MOREL Notaire à Figeac.
- Précise que les crédits nécessaires pour cette acquisition sont inscrits au budget investissement de la commune.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 23 Octobre 2023.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 25/10/2023  
et publication ou  
notification  
du 25/10/2023*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

